



## Secrétariat Général

### Déclaration du Niger

#### **Thème: Eradication de la poliomyélite**

Le Niger s'aligne à la déclaration faite par le Burkina au nom des 47 états membres et félicite le secrétariat de l'inscription du thème de l'éradication de poliomyélite pour laquelle les Gouvernements de nos pays appuyés par les Partenaires au développement ont eu des progrès substantiels.

Le Niger ayant adhéré à cet objectif d'éradication organise depuis 1997 des interventions pour une offre soutenue des vaccins contre la poliomyélite.

Ainsi, le renforcement de la vaccination de routine avec le Vaccin Polio Oral et le Vaccin Polio Injectable, l'organisation de plusieurs éditions de Campagnes de Vaccinations Supplémentaires (AVS) et l'appui de la surveillance épidémiologique ont permis d'interrompre la circulation du Poliovirus sauvage en juin 2012.

Aussi, en avril 2016, le Niger a été certifié indemne de la circulation du poliovirus sauvage, par la commission régionale de certification de l'OMS. Cependant, malgré ces progrès significatifs, le Niger fait encore face au défi de la circulation du virus polio dérivé vaccinal de type 2 (PVDVc2) dont des ripostes et des campagnes de masse ont été organisées depuis 2021 avec le vaccin nOPV2 avec plus de 7 millions d'enfants de 0 à 59 mois vaccinés.

Afin d'atteindre l'objectif d'élimination de la poliomyélite le Niger s'engage à :

- ✓ Renforcer les interventions de vaccination contre la poliomyélite en mettant l'accent sur ( les populations ayant un accès limité aux formations sanitaires ,les nomades, les transhumants, les populations vivant dans les zones désertiques, d'insécurité, les déplacées, le réfugiées ,
- ✓ Mettre en place une approche multisectorielle de la réponse (One Health)
- ✓ Renforcer la surveillance épidémiologique ;
- ✓ Renforcer la collaboration transfrontalière ;

En ce qui concerne la Planification de la transition pour la poliomyélite et activités postérieures à la certification, l'engagement constant, aux côtés du Gouvernement, de toutes les parties prenantes, et particulièrement des leaders religieux et coutumiers, de la société civile, du secteur privé, des masses media, associé à l'implication effective de la communauté a été un levier important de succès de la lutte contre la poliomyélite au Niger (arrêt de la circulation de poliovirus sauvage en 2012 et certification de la circulation de poliovirus sauvage en 2016).

Cependant, cette réussite est menacée par la persistance de la circulation du poliovirus dérivé de la vaccination.

Ainsi, le Niger, exempt de poliomyélite due au poliovirus sauvage doit fournir des efforts importants pour la lutte contre le poliovirus circulant dérivé de la souche vaccinale de type2.

C'est pourquoi, il est nécessaire de continuer à soutenir les Plans de transition des pays pour l'éradication de poliomyélite d'ici la fin de 2026.

Pour terminer le Niger prend note des 2 rapports

**Je vous remercie**

